

Refinancer la Justice ? Les parlementaires sensibles à l'appel

JUSTICE Les députés répondent plutôt positivement au cri d'alarme de Philippe Morandini concernant le problème d'effectifs

Refinancez la Justice car elle craque de partout ! » Tel était le cri lancé aux parlementaires, mercredi dans *Le Soir*, par le premier président de la Cour d'appel de Mons, Philippe Morandini. Qui dénonçait le manque d'effectifs dans la magistrature et le personnel judiciaire, faute de remplir le cadre pourtant défini par la loi. Il en appelait donc aux députés, en cette période d'affaires courantes, pour qu'ils profitent du débat budgétaire et du vote des prochains douzièmes provisoires pour allouer les crédits suffisants à la Justice. Afin que tous les moyens humains auxquels elle a droit puissent lui être attribués.

Les élus de la Chambre se montrent-ils réceptifs à cet appel ? La réponse est oui. Tant le PS que le CDH et Ecolo, dans l'opposition, se disent prêts à accorder les moyens prévus aux juridictions, donc à adapter le financement dans ce but. Pas en une fois, mais par étapes, en commençant par les urgences. Ils interrogeront le ministre de la Justice, ce jeudi en plénière ou la semaine prochaine en commission.

« La situation est grave, argumente ainsi la cheffe de groupe CDH, Catherine Fonck. Nous n'avons cessé d'appeler le gouvernement à refinancer la Justice. Et depuis la crise gouvernementale en décembre, on a proposé d'identifier quelques défis urgents, dont la Justice, sur lesquels il faut avancer, cela pouvant se faire avec une autre majorité arithmétique. » Le CDH se dit prêt à augmenter les moyens pour résoudre les problèmes d'effectifs. Mais : « On ne pourra pas en une fois corriger ce qui a été fait par le gouvernement en quatre ans. Mais il faut franchir un pas conséquent en 2019, puis voir comment en franchir d'autres sur

les trois, quatre, cinq années à venir. »

Le PS aussi se dit prêt à bouger, à « voter des crédits pour la Justice, qui est dans l'état de délabrement rappelé par M. Morandini, selon le chef de groupe Ahmed Laaouej. Il faut répondre immédiatement aux situations d'urgence et refinancer sur une base pluriannuelle. » Mais tout en marquant son accord à un vote de crédits, c'est « la responsabilité du gouvernement qui s'est enfermée dans une politique d'austérité » que le socialiste veut pointer : « Le cadre n'est rempli qu'à 80 ou 85 % : il manque au moins 100 substituts et 161 juges ; les

frais de justice et de greffe ont été augmentés ; 100.000 dossiers par an ne sont pas traités faute de magistrats ; les moyens manquent pour lutter contre la criminalité financière. La Justice a été maltraitée par ce gouvernement. La refinancer est une question de volonté politique. »

Ecolo est « évidemment d'accord de refinancer la Justice ». Persuadé, précise le chef de groupe, Georges Gilkinet, qu'« avec de la bonne volonté et de la créativité, il y a moyen de faire des choses en affaires courantes, et c'est urgent. » Et il annonce : « Au moment où l'on traitera les douzièmes provisoires suivants, fin février ou en mars, nous déposerons un amendement pour refinancer la Justice en s'appuyant sur le cadre légal existant. » Car, ajoute-t-il, « nous soutenons totalement la demande de M. Morandini, mais c'est surtout lors de la formation du prochain gouvernement que les choses vont se jouer. Et dans les vingt propositions d'Ecolo-Groen, l'une a trait à la Justice. C'est une priorité. »

Pour le prochain gouvernement

Et du côté de la majorité, qu'en pense-t-on ? Sans refuser une action immédiate, les trois partis gouvernementaux estiment aussi que le refinancement de la Justice sera surtout un thème prioritaire du prochain gouvernement. « Je soutiens l'augmentation de moyens pour la Justice, mais voter des moyens dans le cadre des douzièmes provisoires, est-ce le

plus efficace ?, s'interroge le chef de groupe CD&V, Servais Verherstraeten. Je ne sais pas. Mais je suis favorable à la nomination de tous les magistrats prévus. Et le budget de la Justice sera un thème de campagne et de négociation gouvernementale. » Et la députée VLD Carina Van Cauter, qui juge l'appel de M. Morandini « raisonnable », abonde : « Qu'il faille répondre à la question cruciale du financement de la Justice est évident. Mais il faut définir des priorités. »

Même idée que la Justice sera « l'un des défis de la prochaine législature » au MR. Philippe Goffin, président de la commission Justice, interrogera d'ailleurs le ministre Geens sur tous les points cités par Philippe Morandini.

Mais il nuance : « On aimerait faire plus, mais il faut être cohérent : voici un mois et demi, le budget Justice a été approuvé en commission et il convenait au MR. Je ne veux donc pas me désolidariser de ce qui a été fait, on n'a pas fait du mauvais travail. Mais il faut entendre la demande de la Justice. Il serait scandaleux de ne pas lui donner l'attention qu'elle mérite. Ce sera donc un grand chantier du prochain gouvernement, car on ne peut pas tout résorber en trois mois. »

On verra, lors du vote des douzièmes provisoires, si tous ces mots sont traduits en actes. ■

MARTINE DUBUISSON